

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 35 (1955)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Études bibliographiques

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

*Nous avertissons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur librairie habituel, ou à la Société française du Livre, 57, rue de l'Université, Paris-7<sup>e</sup> (Tél. Littré 86-57), où ils pourront obtenir tous renseignements au sujet des livres édités en Suisse.*

Charles MAGAUD. — **L'économie mondiale et la nation.** — Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1954.

L'ouvrage « L'économie mondiale et la nation » se propose de fournir une interprétation des relations économiques internationales.

Depuis le début de ce siècle, la nation, plus ou moins organisée ou planifiée, s'est transformée insensiblement en une cellule motrice et en un centre de décisions sur le plan économique. Il persiste cependant une équivoque de la nation : au sens politique, elle réunit un peuple sur un territoire, elle fournit un cadre au pouvoir souverain; au sens économique elle présente des traits infinitésimement plus diffus où le pouvoir souverain s'estompe selon les relations de dépendance qui dérivent de l'inégale disposition des capitaux, des forces de travail et des matières premières; l'espace économique national ne coïncide pas avec l'espace politique national enserré dans ses frontières juridiques, il pénètre au contraire les espaces économiques étrangers qui le pénètrent à leur tour. Cette non-coïncidence de l'espace politique et de l'espace économique national se trouve à la source du conflit dramatique qui oppose entre elles les grandes puissances car dans son essence l'économie mondiale ignore et transcende les frontières.

Le début de l'ouvrage se consacre à une double approche de la nation dans l'espace et dans le temps; tout d'abord la notion d'espace économique national est définie par delà les idées courantes sur la frontière et la localisation, puis la notion de comportement national se dégage comme un ensemble de décisions des producteurs, des consommateurs et des gouvernantes de la nation; ces comportements présentent une relative constance dans le temps et l'efficacité de leur action se mesure selon le degré de coordination ou de planification exercé par l'État national.

Ces comportements divers souvent hétérogènes se renforcent ou se contrarient pour composer l'économie mondiale; celle-ci ne se construit donc pas comme un idéal généreux voulait dans le passé la construire, c'est-à-dire au rythme d'un progrès universellement réparti; de puissantes forces de régression s'y opposent. Tout d'abord les forces qui accentuent l'inégalité entre les nations développées et les nations sous-développées, entre les nations nanties et les nations démunies, ensuite celles qui tendent à enlever toute plasticité aux relations internationales et à les cristalliser à des niveaux de misère.

En revanche, d'autres forces favorisent en permanence le progrès, d'une part celles qui régularisent les échanges entre nations, d'autre part celles qui favorisent la création de grands espaces sur le plan impérial ou sur le plan d'une grande région du globe.

La formation des grands espaces semble l'étape nécessaire de la construction de l'économie mondiale pour dépasser les vieilles structures juridiques et créer un courant de vie entre les nations industrialisées et les nations sous-développées.

CONSEIL ÉCONOMIQUE. — **Le problème du logement.** — Paris, Presses universitaires, 1953, 348 pages, 800 fr. fr.

Le Conseil économique s'est penché avec toute l'attention voulue sur le douloureux problème du logement en France. Après avoir étudié les conditions actuelles d'habitation, le Conseil formule son avis sur les mesures susceptibles d'améliorer la situation, ceci des points de vue techniques, financiers et administratifs. Le Conseil économique montre combien la politique de l'habitat devrait être harmonisée avec celle de la construction. Diverses mesures financières devraient être prises également pour encourager la construction de nouveaux immeubles. Enfin, le Conseil émet son avis sur les aspects techniques du problème : volume des chantiers, normalisation, main-d'œuvre...

ASSOCIATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS (A. N. S. A.). — **Les mesures d'encouragement à la construction.** — Paris, 51, rue Pierre-Charron, 1954, 301 pages.

Dans cet ouvrage l'A. N. S. A. publie le texte rédigé par la Fédération nationale du Bâtiment. Celle-ci nous montre quelles mesures ont été prises en faveur de la construction. Une première partie est consacrée aux avantages concédés aux propriétaires, avantages d'ordre fiscal, juridique et économique. Une deuxième partie traite des terrains à bâtir : choix des emplacements et problèmes de voirie. Dans sa troisième partie la Fédération indique où et comment emprunter pour construire.

L'amélioration et l'entretien des bâtiments existants et les problèmes posés par l'habitat rural constituent les deux dernières parties de cet ouvrage.

Au moment où le problème de logement en France reste loin d'être résolu, il est donc très heureux que l'A. N. S. A. ait pris soin de publier cet intéressant ouvrage qui montre certains des résultats acquis et quelles sont les mesures dont peuvent bénéficier les constructeurs et propriétaires d'immeubles.

René MARIN. — **Application de l'impôt sur l'énergie.** — Paris, Centre d'Études économiques, 1953, 35 pages, 250 fr. fr.

Encouragé par le Centre d'Études économiques, M. René Marin indique dans son livre quels seraient les effets d'un impôt sur l'énergie. Ainsi que l'écrit dans sa préface M. Eugène Schueller : « L'impôt sur l'énergie conduirait très rapidement à des transformations profondes. Mais ce changement, bien loin de créer du désordre, serait une remise en ordre. »

Dans ce même esprit, M. Marin dégage d'une manière claire et concise quel serait le taux de l'impôt sur l'énergie, l'incidence économique et sociale et les premières mesures d'application qu'il faudrait prendre.

GAMMA FILM INTERNATIONALE S. A. — **Économie et cinéma.** — Lausanne, Rédaction, 13, place de la Palud, 1955, 87 pages.

En lançant le premier numéro de sa revue « Economie et Cinéma », la Gamma Film internationale vient de combler une grosse lacune de l'industrie du cinéma. Jusqu'à présent, nous manquions d'informations solides et régulières sur ce secteur toujours plus important de l'industrie et du commerce.

Grâce à sa revue, la Gamma entend faire mieux connaître les problèmes économiques, financiers et juridiques qui se posent à propos du cinéma. « Par des études objectives, nous voulons vaincre les préjugés qui subsistent à l'égard de l'industrie et du commerce cinématographique et qui en gênent le développement. »

En plus des informations qu'elle nous donne « Economie et Cinéma » vise un but plus large : la création d'une communauté européenne du cinéma, création qui devient de plus en plus urgente et nécessaire, et qui s'inscrit tout naturellement dans les tendances générales de l'économie européenne d'après-guerre.

Présentée avec soin et élégance, la revue « Economie et Cinéma » est distribuée gratuitement à tous ceux qui s'intéressent à l'industrie du cinéma. Elle paraîtra huit fois par an.

Jean MORINY-COMBY, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE MONTPELLIER. — **Les mouvements internationaux des hommes.** — Paris, librairie Dalloz, 1953, 85 pages.

Il s'agit d'un extrait du traité d'Économie politique, publié sous la direction du professeur Louis Baudin, membre de l'Institut.

M. Jean Moriny-Comby étudie les causes des migrations en vue d'obtenir un travail, puis celles qui visent à la recherche des consommations. C'est dans cette partie que sont traités les caractères nouveaux de la politique touristique.

Dans ses derniers chapitres l'auteur envisage les aspects politiques du problème, la réglementation internationale et les émigrations forcées du XX<sup>e</sup> siècle.

Un tel ouvrage est d'un intérêt particulier à notre époque où l'émigration volontaire se heurte toujours plus aux lois des États, mais où, simultanément, les migrations plus ou moins forcées sont fréquentes en Asie comme en Europe.

Pierre TURRETTINI. — **Le contrat de courtage et le salaire du courtier.** — Genève, 1952, 188 pages, 12 fr. s.

Le courtage, avant tout un acte d'entremise, facilite les opérations commerciales et permet aux personnes parfois peu au courant des affaires de découvrir des cocontractants et souvent de charger le courtier de négociations préliminaires en vue de la conclusion d'une affaire. Il s'agit donc d'un contrat onéreux. M. Turrettini consacre tout un chapitre aux caractéristiques de la rémunération du courtier, bilatéral imparfait, soumis aux règles du mandat, sauf quelques dérogations.

Après avoir examiné les obligations et les droits que le contrat de courtage confère au mandant et au courtier, l'auteur attire l'attention du lecteur sur le fait que le courtier n'encourt pratiquement pas de sanction et qu'il est presque impossible au mandant d'assigner le courtier en exécution de son contrat. Comme un contrat de courtage peut avoir pour objet la négociation

ciation ou l'indication de n'importe quel contrat, cette œuvre remarquable de M. Turrettini mérite toute notre attention; aussi bien le commerçant et l'industriel que le juriste sauront y puiser nombre d'informations précieuses.

Georges F. GOURDON. — **La mesure du travail humain.** — Paris, Éditions Ocia, 1954, 207 pages, 1.800 fr. fr.

La première édition de cet ouvrage, parue au début de 1945, fut rapidement épuisée. L'usage de la mesure du travail humain se répandant de plus en plus dans l'industrie, une nouvelle édition est amplement justifiée.

Tous les jours l'industriel achète à chacun de ses ouvriers 480 minutes de travail, mais il n'est pas rare qu'il n'en reçoive que 200, voire 150. Ce temps ainsi dilapidé ne sert à personne, sans parler de la peine des hommes gaspillée en travaux inutiles, superflues et des machines qui s'usent en tournant sans produire. Ce livre de M. Gourdin relève l'absence presque générale d'une organisation scientifique du travail et les insuffisances notoires dans nos méthodes de calcul des prix de revient et nous montre le chemin vers l'amélioration de nos conditions d'existence par l'organisation rationnelle de la production en mesurant le travail humain. Toutes les usines, quelle que soit leur dimension, peuvent en bénéficier.

De plus, la mesure du travail permet d'instaurer des salaires réellement stimulants tout en conservant l'harmonie nécessaire au bon fonctionnement des ateliers.

Cette œuvre est destiné surtout à l'organisateur qui envisage d'organiser son atelier et cherche dans l'analyse des opérations les facteurs techniques et humains d'amélioration de la productivité.

Jwan TOBLER. — **Struktur, Entwicklung und Probleme des Schweizerischen Autoreifenmarktes.** — Bâle, Arnaud Druck, 1953, 135 pages, 8,50 fr. s.

Tandis que la première partie de cette thèse de la Faculté des sciences juridiques et économiques de l'Université de Berne donne une vue d'ensemble du marché mondial du caoutchouc brut, la deuxième partie, essentielle, est réservée à la structure souvent méconnue du marché suisse des pneus. Les tentatives en vue d'une réglementation de ce marché chaotique n'ont pas connu de succès et c'est donc une tâche méritoire d'éclaircir cette situation contraire aux intérêts de la Suisse. L'auteur soutient toutes les mesures qui aboutiront à l'établissement d'une convention mettant fin aux rapports actuels infructueux et peu réjouissants.

Nous ne pouvons que recommander chaleureusement l'acquisition de cet ouvrage à tous ceux qui s'intéressent au marché.

Félix BAUMANN. — **Das schweizerische Ursprungszichen.** — Berne, Verlag Stampfli et Cie, 1953, 221 pages.

Cette dissertation d'une grande portée pratique, consacrée à la marque d'origine suisse, l'arbalète rouge, a été présentée à la

Faculté de Droit de l'Université de Berne. En soulignant dans sa première partie l'importance économique et politique de la marque d'origine comme moyen de publicité, l'auteur amène le lecteur à la réglementation et aux aspects juridiques du problème, en particulier à la structure du bureau central de la marque d'origine suisse. Seuls les membres de cet organe central sont autorisés à se servir de cette marque collective qui est de même réservée exclusivement aux produits fabriqués en Suisse et dont l'incidence suisse du prix de revient dépasse 50 p. 100.

Nous avons reçu :

**Guide 1954 des machines, appareils et outils.** — Genève, La Tribune de Genève, 1954, 1352 pages.

La 21<sup>e</sup> édition de ce guide précieux en 5 langues apporte une nouvelle contribution au développement des industries dont cet annuaire est appelé à faire connaître les produits dans tous les pays.

**Annuaire officiel 1954-1955 du Syndicat national du caoutchouc et des industries qui s'y rattachent.** — Paris, Édition Jean Darroux, 1954, 435 pages, 350 fr. fr.

Du fait que la France se place actuellement au troisième rang des producteurs mondiaux d'articles en caoutchouc et qu'elle est, par conséquent, susceptible de fournir toutes les demandes émanant des pays étrangers, la 4<sup>e</sup> édition de cet annuaire mérite toute notre attention.

**Annuaire 1954 France-Textile.** — Lyon, Publi.-Édition, 1954, 2.500 fr. fr.

Cet Annuaire France-Textile satisfait à l'une des exigences les plus impérieuses des affaires modernes, qui est de disposer d'une documentation valable et précise permettant d'orienter en connaissance de cause les offres et les achats.

**Annuaire 1953-1954 de l'aluminium et de ses industries.** — Nancy, Berger-Levrault, 1953, 255 pages.

Scrupuleusement mise à jour, cette édition constituera, comme la première, un excellent outil de travail et rendra les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent à un titre quelconque à l'aluminium et ses alliages.

**Annuaire de l'horlogerie suisse 1955.** — Genève, Chapalay et Mottier S. A., 1955, 1742 pages (en 2 volumes), 12,50 fr. s.

**L'industrie suisse du bois 1954.** — Zurich, Aktien-Buchdruckerei, 1954, 395 pages.

**Annuaire suisse 1954 de la construction.** — Zurich, Mosse-Annoncen AG, 758 pages, 21,90 fr. s.

## Un bureau à votre disposition à Paris

Afin de faciliter à nos membres leurs rendez-vous d'affaires, leurs téléphones et la dictée de leur courrier à Paris, nous mettons à leur disposition,

### Un bureau avec téléphone et sténo-dactylographe

contre remboursement de nos seuls frais de téléphone et de dactylographie à notre siège, 16, avenue de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>.

Les personnes intéressées sont priées d'annoncer leur venue 48 heures à l'avance.